



NUMÉRO DU SITE NIS OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT AQC^{MD} -----

COMPLÈTE PARTIELLE SUITE À UNE DEMANDE D'ACTION CORRECTRICE

.....JJ/MM/AA

.....
NOM DU RESPONSABLE AQC^{MD}

.....
NOM DU SITE AQC / NOM DE LA FERME

.....
NOM DU PROPRIÉTAIRE DES PORCS / INVENTAIRE

.....
NOM DE L'EXPLOITANT (ENTREPRISE)

.....
NOM DU PROPRIÉTAIRE DES BÂTIMENTS

.....
DESCRIPTION LÉGALE DU TERRAIN

.....
NOMBRE DE BÂTIMENTS

.....
ADRESSE POSTALE

.....
NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE

.....
COURRIEL DU RESPONSABLE AQC

L'objectif des questions suivantes est de s'assurer que la base de données de l'organisation provinciale est à jour, et de fournir au Conseil canadien du porc les renseignements nécessaires pour demeurer proactif et d'assurer une bonne représentation des éleveurs.

1. Type d'opération :

- Naisseur - finisseur
- Pouponnière
- Centre d'insémination
- Naisseur/pouponnière
- Pouponnière/Engraissement
- Cochetterie
- Naisseur - sevrage
- Engraissement
- Quarantaine/Acclimatation

2. Quel est l'inventaire de porcs?

Truies: # _____ **Pouponnière :**

Cochettes: # _____ # place-porc : _____

Verrats: # _____ production annuelle # : _____

Engraissement :

place-porc : _____

production annuelle # : _____

3. Est-ce que vous avez une moulange sur ce site?

	OUI	NON	S/O
SI OUI, est-ce que vous mélangez des moulées médicamenteuses à la ferme?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

4. Est-ce que vos cochettes et vos truies sont logées selon les exigences du programme PorcBIEN-ÊTRE?

- a) Si vous avez un système en continu, est-ce qu'au moins 60% de vos cochettes et vos truies dans la section insémination et gestation sont logées en groupe?
- b) Si vous avez un système de mise bas sur plusieurs semaines, est-ce qu'au moins 50 % de vos cochettes et vos truies dans la section insémination et gestation sont logées en groupe?
- c) SI NON :
- i. Est-ce que vous planifiez convertir à un logement en groupe lors de votre prochaine rénovation majeure?
- ii. Prévoyez-vous que cette rénovation aura lieu d'ici 5 ans?

Comment l'éleveur souhaite-t-il recevoir une copie de ce rapport de validation complété?

- par courriel **adresse courriel :** _____
- par la poste
- par le biais du valideur

5. En quelle année est-ce que la ferme a été construite? _____

6. La dernière rénovation a été faite en quelle année? _____

7. Élevez-vous les porcs selon un programme spécifique?

- Élevé sans antibiotiques
- Organique
- Partenariat animal global
- Certifié sans cruauté
- Autre programme vérifié par une tierce partie : _____
- Autre : _____

Le producteur utilise la ou les plus récentes versions des documents du programme.

OUI	NON	S/O
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Est-ce que vos porcs ont accès à l'extérieur (plein air) ?

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
-----------------------	-----------------------	-----------------------

L'accès à l'extérieur comprend, mais n'est pas limité aux porcs élevés dans les pâturages, dans des enclos qui donnent accès au sol compacté, dans des structures qui n'ont pas de murs solides pour empêcher les contacts avec la faune, et dans des abris qui ne sont pas complètement fermés (qui n'ont pas de murs complets du plancher au plafond et/ou de toit).

Est-ce que d'autres espèces animales sont logées dans le même bâtiment que les porcs?

<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
-----------------------	-----------------------	-----------------------

Si oui, quelles espèces possédez-vous?

- Volailles
- Vaches de boucherie
- Vaches laitières
- Moutons/Chèvres
- Chats
- Chiens
- Autre : _____



.....
JJ/MM/AA

NUMÉRO DU SITE NIS OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT AQC^{MD}

	OUI	NON	S/O
La liste de tous les membres du personnel et de leurs responsabilités est complète et à jour. [1]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les fournisseurs des animaux entrant à la ferme sont accrédités par le programme AQC ^{MD} . [2(b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
.....			
.....			
.....			
Les fournisseurs d'animaux présentent un relevé des traitements administrés aux porcs qui n'ont pas complété le délai d'attente. [2(d)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les animaux qui entrent à la ferme sont suffisamment bien identifiés pour ne pas qu'ils soient envoyés par inadvertance à un transformateur avant d'avoir complété le délai d'attente. [2(e)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les aires de fabrication et d'entreposage des intrants et des aliments sont gardées propres, sèches et exemptes de contamination significative provenant des excréments d'oiseaux ou d'animaux. [5(a)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les aires de fabrication et d'entreposage des intrants et des aliments sont exemptes de contaminants chimiques. [5(b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les silos de moulée et d'ingrédients alimentaires, les conduites de distribution et/ou les systèmes de transfert des aliments sont clairement identifiés. [7]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le producteur a vérifié auprès de son fournisseur pour s'assurer que les copeaux ne contiennent pas de produits de préservation du bois ou d'autres produits chimiques dangereux. [9(b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le formulaire Rations utilisées à la ferme est complet et exact. [10(a & b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Est-ce que les aliments médicamenteux, les dosages et les périodes de retrait utilisés respectent les indications sur l'étiquette ou l'ordonnance vétérinaire? [10(b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Est-ce que des copies des prescriptions des aliments médicamenteux sont disponibles pour tout usage hors-étiquette? [10(c)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole visant à s'assurer que les aliments médicamenteux soient correctement mélangés. [11b(i)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole visant à s'assurer que les aliments médicamenteux soient correctement distribués ou transférés. [11b(ii)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole visant à s'assurer que tous les porcs mis en marché à partir de cette ferme soient exempts de résidus de médicaments. [11(c)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole visant à s'assurer que toutes les procédures décrites aux questions 11(b) et 11(c) aient été suivies. [11(d)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole décrivant ce qui serait fait si un problème survenait lors de la manipulation des aliments médicamenteux. [11(e)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La technique d'injection dans la hanche n'est utilisée que pour les animaux reproducteurs et seulement en conformité avec le protocole. [12(a)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les injections intramusculaires sont données uniquement dans le muscle du cou. [12(b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole décrivant les mesures prises pour contrôler les risques d'un bris d'aiguille lors de l'injection des animaux. [13(a)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	OUI	NON	S/O
Il existe un protocole décrivant les mesures prises pour contrôler les risques d'abcès aux points d'injection. [13(b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
On n'utilise que des aiguilles détectables dans cette unité de production. [13(c)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe des procédures de vérification par un tiers visant à s'assurer du respect des protocoles permettant de contrôler les risques d'aiguilles brisées et d'abcès aux points d'injection. [13(d)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe une procédure pour manipuler les porcs qui se retrouvent avec un fragment d'aiguille à l'intérieur du corps. [14]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole pour s'assurer que les médicaments distribués par l'eau d'abreuvement soient mélangés dans les bonnes proportions et distribués aux seuls porcs visés. [17(b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole de vérification par un tiers visant à s'assurer que toutes les procédures décrites à la question 17(b) ont été suivies. [17(c)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole décrivant les actions à entreprendre dans le cas où un problème surviendrait lors de l'utilisation de l'eau médicamenteuse. [17(d)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le formulaire Régime pharmacathérapeutique à la ferme est complet et exact. [18(a & b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le producteur a des modes d'emploi écrits pour tous les médicaments sous ordonnance. [18(c)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Est-ce qu'il existe une véritable relation vétérinaire-client-patient? [18(d)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Est-ce que tous les médicaments sur ordonnance utilisés à la ferme sont prescrits par un vétérinaire détenteur d'un droit de pratique dans votre province ou territoire avec lequel vous avez une relation vétérinaire-client patient valide? [18(e)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La Politique d'utilisation des médicaments et des vaccins est-elle mise en oeuvre et respectée? [19]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Est-ce qu'il y a une copie d'ordonnance disponible ainsi que la période de retrait à respecter pour chaque produit vétérinaire utilisé sous homologation ou en dérogation des directives de l'étiquette, le cas échéant? [19(a)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole visant à s'assurer que les truies seront mises en marché exemptes de résidus. [20(b)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole visant à s'assurer que les porcs en croissance et les porcs en finition seront mis en marché exemptes de résidus. [20(c)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe des registres des traitements par animal ou par enclos pour tous les traitements administrés aux porcs ayant terminé le sevrage. [20(d)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole de vérification par un tiers visant à s'assurer que toutes les procédures décrites aux questions 20(b), 20(c), 20(d) ont été suivies. [20(e)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il existe un protocole décrivant les actions à entreprendre dans le cas où un problème surviendrait lors de l'administration des médicaments et/ou vaccins ou avec la tenue de registres. [20(f)]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

JJ/MM/AA

NUMÉRO DU SITE NIS OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT AQC^{MD}

COMPLÈTE PARTIELLE SUITE À UNE DEMANDE D'ACTION CORRECTRICE

	OUI	NON	S/O
La plus récente version des documents du programme est utilisée.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

PARTIE 1 : GÉNÉRALITÉS

Pratiques d'élevage

En 2014, une version révisée du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs a été publié. De nouvelles questions d'évaluation seront élaborées pour tenir compte de la version révisée du Code dès 2016. Le producteur a pris connaissance du Code de pratiques révisé et il y a accès. [1]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Chargement des porcs pour le transport

Les rampes et les allées de chargement sont dotées de surfaces de plancher antidérapantes. [10]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les couloirs et les rampes de chargement sont exempts de saillies pointues qui pourraient causer des égratignures ou des blessures. [11]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Santé et confort des porcs

Une procédure définie et documentée pour l'identification, les soins et le traitement sans cruauté des porcs malades ou blessés. [17]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un endroit pour isoler et soigner les porcs qui ont besoin d'une attention spéciale est disponible. [18]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un plan d'action pour l'euthanasie prévoit des méthodes adéquates adaptées aux divers types de porcs ainsi qu'aux porcs de différentes tailles sur le lieu d'exploitation. [19]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les cas de mortalité sont inscrits chaque jour dans un registre et font l'objet d'une enquête lorsqu'ils dépassent les niveaux établis. [20]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Installations

Les systèmes de contrôle de la température et de la ventilation sont bien entretenus. [21]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un plan d'urgence dans chacune des installations en cas de panne d'électricité. [22]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les nourrisseurs et les abreuvoirs sont vérifiés tous les jours afin de s'assurer qu'ils sont propres et fonctionnels et qu'ils sont placés à la hauteur appropriée. [60]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

PARTIE 2 : TRUIES ET PORCELETS

Il y a un protocole de gestion de la douleur (analgésiques) en place lors de la castration et la taille de la queue des porcelets (peu importe leur âge). [27]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Il y a un protocole de gestion de la douleur et d'anesthésie lors de la castration de porcelets âgés de plus de 10 jours. [28]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	OUI	NON	S/O
Nutrition			

Les truies peuvent s'abreuver conformément aux exigences du programme. [29]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les truies disposent de suffisamment d'espace pour pouvoir manger en même temps. [31]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les truies sont nourries tous les jours afin de satisfaire leurs besoins nutritionnels. [32]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Confort des truies et des porcelets

Tout matériel pouvant causer des égratignures ou des blessures aux truies et aux porcelets dans les enclos de mise bas est réparé et remplacé rapidement. [35]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tout matériel pouvant causer des égratignures ou des blessures aux truies gestantes dans les loges de gestation est réparé et remplacé rapidement. [37]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

PARTIE 3 : PORCELETS SEVRÉS

Confort des porcelets sevrés

Tout matériel pouvant causer des égratignures ou des blessures aux porcelets sevrés dans les enclos de pouponnière est réparé et remplacé rapidement. [42]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les espaces alloués aux porcelets sevrés sont mesurés et les données sont consignées. [43]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une procédure est définie pour contrôler les porcelets sevrés qui présentent des problèmes de comportement social. [46]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Nutrition

Les porcelets sevrés peuvent s'abreuver conformément aux exigences du programme. [47]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les porcelets sevrés sont nourris tous les jours en fonction de leurs besoins nutritifs. [48]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

PARTIE 4 : PORCS D'ENGRASSEMENT

Confort des porcs

Les espaces alloués aux porcelets sevrés sont mesurés et les données sont consignées. [51]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une procédure est définie pour contrôler les porcs d'engraissement ayant des problèmes de comportement. [54]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tout matériel pouvant causer des égratignures ou des blessures aux porcs d'engraissement dans les enclos est réparé et remplacé rapidement. [55]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Nutrition

Les porcs d'engraissement peuvent s'abreuver conformément aux exigences du programme. [56]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les porcs d'engraissement sont nourris tous les jours de façon à satisfaire leurs besoins nutritifs. [58]	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



JJ/MM/AA

NUMÉRO DU SITE NIS OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT AQC^{MD}

Déclaration du valideur (Validation complète)

Je,

NOM DU VALIDEUR

- après avoir passé en revue la documentation requise le
JJ/MM/AA
- après avoir visité les installations de production le déclare :
JJ/MM/AA
- que je suis confiant que répond aux exigences
NOM DU RESPONSABLE AQC^{MD} ET NOM DU SITE
du programme AQC^{MD} (salubrité et bien-être animal) au moment de cette visite et que je recommande que ce producteur et ce site de production soient accrédités par le programme AQC^{MD}.
- que je ne suis pas confiant que répond aux exigences du
NOM DU RESPONSABLE AQC^{MD} ET NOM DU SITE
programme AQC^{MD} (salubrité et bien-être animal) au moment de cette visite et que je recommande que ce producteur prenne pour ce site de production les mesures correctrices énoncées dans la section «Demande d'action correctrice» de ce rapport avant de pouvoir être considéré pour une accréditation par le programme AQC^{MD} (salubrité et bien-être animal).

SIGNATURE DU VALIDEUR

Je confirme être le valideur AQC
et je coche cette case en guise de signature

Déclaration du valideur (Validation partielle)

Je,

NOM DU VALIDEUR

- après avoir passé en revue la documentation requise le déclare :
JJ/MM/AA
- que je suis confiant que les protocoles écrits, les registres et les résultats de tests
de répondent aux exigences du programme AQC^{MD} au
NOM DU RESPONSABLE AQC^{MD} ET NOM DU SITE
moment de cet examen et que je recommande que ce producteur et ce site de production soient accrédités par le programme AQC^{MD}.
- que je ne suis pas confiant que les protocoles écrits, les registres et les résultats de tests
de répondent aux exigences du programme AQC^{MD} au
NOM DU RESPONSABLE AQC^{MD} ET NOM DU SITE
moment de cet examen et que je recommande que ce producteur prenne pour ce site de production les mesures correctrices énoncées dans la section «Demande d'action correctrice» de ce rapport avant de pouvoir être considéré pour une accréditation par le programme AQC^{MD}.
- Aucune validation des installations de production n'a été menée sur place (comme le requièrent les exigences minimales de l'AQC^{MD} pour une validation partielle). L'évaluation du site de production aux fins du programme AQC^{MD} est basée uniquement sur la documentation écrite fournie pour le programme.

SIGNATURE DU VALIDEUR

Je confirme être le valideur AQC
et je coche cette case en guise de signature

AQC^{MD}

POUR LES PRODUCTEURS DE PORCS CANADIENS

BEA^{MC}

POUR LES PRODUCTEURS DE PORCS CANADIENS

La salubrité alimentaire en action*Le bien-être animal en action*NUMÉRO DU SITE NIS OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT AQC^{MD}.....
JJ/MM/AA

Déclaration du producteur

Je m'engage à respecter les bonnes pratiques de production et les normes de programme « Assurance qualité canadienne » du Conseil canadien du porc et à collaborer à toute activité d'audit interne pour laquelle mon site de production aura été sélectionné.

Je comprends et je reconnais que je peux utiliser les marques de commerce CQA[®] et AQC^{MD}

(Les « marques » CQA[®] et AQC^{MD})

seulement afin de démontrer que j'ai été accrédité en tant que producteur qui respecte les bonnes pratiques de production et les normes du programme d'Assurance qualité canadienne du Conseil canadien du porc. Je conviens de n'utiliser les marques de commerce CQA[®] et AQC^{MD} que dans le cadre des directives énoncées dans le Manuel du producteur et seulement sur les documents imprimés fournis ou autorisés par le Conseil canadien du porc.

Je reconnais et je conviens que si je ne conforme pas aux bonnes pratiques de production et aux normes du programme « Assurance qualité canadienne » du Conseil canadien du porc ou que j'utilise à mauvais escient les marques de commerce CQA[®] et AQC^{MD}, ma participation au programme « Assurance qualité canadienne » du Conseil canadien du porc, y compris le privilège d'utiliser les marques de commerce CQA[®] et AQC^{MD}, pourraient prendre fin.

Je comprends que l'information notée à ce rapport de validation sera obtenue et conservée de manière confidentielle par mon organisation provinciale d'éleveurs de porcs selon leur politique de confidentialité des renseignements.

.....
NOM DU RESPONSABLE AQC^{MD}

Je confirme être le responsable AQC et je coche cette case en guise de signature

.....
SIGNATURE DU RESPONSABLE AQC^{MD}.....
JJ/MM/AA



Programme canadien de certification des porcs exempts de ractopamine

NUMÉRO DU SITE NIS OU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT AQC^{MD}

.....JJ/MM/AA.....

..... NOM DU RESPONSABLE AQC ^{MD} DESCRIPTION LÉGALE DU TERRAIN
..... NOM DU SITE AQC / NOM DE LA FERME NOMBRE DE BÂTIMENTS
..... NOM DU PROPRIÉTAIRE DES PORCS / INVENTAIRE ADRESSE POSTALE
..... NOM DE L'EXPLOITANT (ENTREPRISE) NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE
..... NOM DU PROPRIÉTAIRE DES BÂTIMENTS COURRIEL DU RESPONSABLE AQC

Annexe 5.1 Liste de vérification servant à l'évaluation annuelle pour les sites et les moulanges AQC

DIRECTIVES :

- S'il y a plus d'un bâtiment associé au site inscrit au programme, les numéros d'identifications de chaque bâtiment ainsi que le(s) numéro(s) de tatouage respectifs doivent être répertoriés sur l'annexe 5.1.
- Cette nouvelle version de l'annexe 5.1 doit être complétée sur une base annuelle, en concordance avec le cycle établi par le programme AQC pour le site.

VALIDATION COMPLÈTE VALIDATION PARTIELLE

- Une copie de l'annexe 5.1 sera conservée au site ainsi qu'au bureau du coordonnateur provincial du programme AQC.
- Tous les sites de type B qui complètent l'annexe 5.1 pour la première fois (après un minimum de 12 mois suite à l'adhésion) deviendront automatiquement un site de type A si toutes les exigences du programme sont respectées.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES BÂTIMENTS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NUMÉRO(S) DE TATOUAGE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A. S'il y a une moulange AQC sur ce site complétez toutes les sections suivantes.

B. Si ce site est desservi par une moulange AQC située sur un autre site, indiquez le numéro d'identification du site (NIS) de la moulange AQC ou l'adresse du site / numéro de lot et passez à la section III.

C. S'il n'y a pas de moulange AQC sur ce site ou si ce site n'est pas desservi par une moulange AQC, répondre S.O. ci-dessous et passez à la section III. **N/A**

Indiquer le nom des abattoirs ou les porcs sont expédiés:

.....
.....
.....
.....
.....



SECTION I : EXIGENCES EN MATIÈRES D'ÉVALUATION ANNUELLE POUR LES MOULANGES AQC

#	ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES POUR LES MOULANGES AQC	OUI	NON	S/O
1	La moulange AQC est inscrite au programme AQC et détient un statut valide.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
2	Il n'y a pas d'actions correctives non résolues en vertu du programme AQC pour cette moulange AQC.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
3A	La moulange AQC n'a pas fabriqué d'aliments pour animaux contenant de la ractopamine depuis son adhésion au programme et les registres qui en attestent sont disponibles depuis la dernière validation AQC et mis à la disposition des auditeurs sur demande.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
3B	La moulange AQC ne fabrique pas ou n'a pas sur place d'aliments contenant de la farine de viande ou d'os provenant de bovins, destinés à l'alimentation de toutes espèces présentes sur le site (p. ex. aliment pour volailles) ou n'a pas utilisé de suppléments pouvant contenir de la farine de viande ou d'os provenant de bovins depuis son adhésion au programme ou depuis la dernière validation AQC ou depuis que la Déclaration sur l'utilisation de la farine de viande ou d'os provenant de bovins a été signée par le producteur ou le responsable AQC.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
4	La moulange AQC possède les documents d'expédition ou les factures (bons de livraison des aliments pour animaux) pour chaque lot d'aliments reçus depuis la dernière validation AQC ou depuis son adhésion au programme, confirmant que les aliments pour animaux reçus ont été fabriqués conformément au PCCPER.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

#	ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES POUR LES MOULANGES AQC	OUI	NON	S/O
5	La moulange AQC a obtenu l'annexe 3 (lettre(s) de garantie) émise(s) par des meuneries commerciales d'aliments du bétail (types A, B et D) qui lui fournissent des aliments, confirmant que ces installations satisfont aux exigences du PCCPER. (L'annexe 3 n'est pas nécessaire pour les aliments à ingrédient unique (tels que les concentrés de minéraux, les vitamines, les saveurs et les enzymes) fabriqués dans des installations autres que des installations fabriquant des aliments du bétail (types A, B et D)). Inscrire le nom et l'endroit (ville) ou le code de l'installation de la (des) meunerie(s) commerciale(s) qui fournit des aliments à la moulange AQC :	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6	Les registres du programme AQC ayant trait au mélange et au séquençage des aliments sont gardés au dossier depuis la dernière validation AQC et sont disponibles pour les auditeurs sur demande.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
7	La moulange AQC a instauré des mesures de contrôle qui lui permet de refuser des aliments du bétail dont l'origine est inconnue.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
8	Le responsable de la moulange AQC et le personnel du site savent qu'ils doivent informer le coordonnateur provincial du programme AQC dans un délai de 24 heures lors de l'introduction ou d'une introduction probable de ractopamine à la moulange AQC.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
9A	Lors d'une validation complète, un examen du site et des registres de la moulange AQC a été effectuée.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9B	Lors d'une validation partielle, un examen des registres de la moulange AQC a été effectué.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

SECTION II : DÉCLARATION DU VALIDEUR ET DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

Cette moulange AQC a démontré qu'elle adhère aux exigences du PCCPER et elle conserve son adhésion.

.....
NOM DU VALIDEUR AQC (EN LETTRES MOULÉES)

Je confirme être le valideur AQC et je coche cette case en guise de signature

.....
SIGNATURE DU VALIDEUR

.....
DATE DE L'AUDIT DE LA MOULANGE AQC

.....
NOM DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR (EN LETTRES MOULÉES)

Je confirme être le responsable AQC ou l'éleveur et je coche cette case en guise de signature

.....
SIGNATURE DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

.....
JJ/MM/AA



SECTION III : ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES DES SITES DE TYPES A ET B

#	ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES DES SITES DE TYPES A ET B	OUI	NON	S/O	#	ÉVALUATION ANNUELLE DES EXIGENCES DES SITES DE TYPES A ET B	OUI	NON	S/O
1	Le site est inscrit au programme AQC et détient un statut valide.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	9	Le site possède les bons de livraison de déplacement des porcs (annexe 4) pour toutes les expéditions de porcs provenant du site production et des copies sont gardées au dossier depuis la dernière validation AQC ou depuis l'adhésion au programme et ils sont disponibles pour les auditeurs sur demande.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
2	Il n'y a pas d'actions correctives non résolues en vertu du programme de l'AQC à ce site.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	10	Le responsable AQC du site a obtenu l'annexe 3 (lettre(s) de garantie) émise(s) par des meuneries commerciales d'aliments du bétail (types A, B et D) qui lui fournissent des aliments, confirmant qu'elles satisfont les exigences du PCCPER. (L'annexe 3 n'est pas nécessaire pour les aliments à ingrédient unique (tels que les concentrés de minéraux, les vitamines, les saveurs et les enzymes) fabriqués dans des installations autres que des meuneries commerciales d'aliments du bétail (types A, B et D)).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	Le site dispose de numéros de tatouage exclusifs pour ces bâtiments.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	Inscrire le nom et l'endroit (ville) ou le code de l'installation de la (des) meunerie(s) commerciale(s) qui fournit des aliments au site de production :				
4	Un exemplaire de l'annexe 5 est conservé dans les dossiers indiquant que le site est conforme aux exigences du PCCPER au moment de l'adhésion.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>				
5	Le site a conclu une entente avec l'abattoir en signant l'annexe 2, indiquant que le site respecte les exigences du PCCPER au moment de l'adhésion.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>				
6A	Le site peut démontrer que les porcs n'ont pas été nourris avec des aliments contenant de la ractopamine depuis son adhésion au programme et les registres qui en attestent sont disponibles depuis la dernière validation AQC et mis à la disposition des auditeurs sur demande.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	(Répondre S.O. si les aliments du bétail proviennent exclusivement d'une moulange AQC)				
6B	Le site peut démontrer que les porcs n'ont pas été nourris avec des aliments contenant de la farine de viande ou d'os provenant de bovins ou n'ont pas été nourris avec des suppléments contenant de la farine de viande ou d'os provenant de bovins depuis son adhésion au programme, ou depuis la dernière validation AQC, ou depuis que la Déclaration sur l'utilisation de la farine de viande ou d'os provenant de bovins a été signée par l'éleveur ou le responsable AQC.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	11	Le site a instauré des mesures de contrôle qui lui permet de refuser des aliments du bétail dont l'origine est inconnue.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
7	Le site possède les documents d'expédition ou les factures (bons de livraison des aliments pour animaux) pour chaque lot d'aliments reçus depuis la dernière validation AQC ou depuis son adhésion au programme, qui confirment que les aliments pour animaux reçus ont été fabriqués conformément au PCCPER.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	12	Le rapport de validation AQC est conservé au dossier depuis la dernière validation et est disponible pour les auditeurs sur demande.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
8	Le site détient des documents démontrant que, depuis la dernière validation AQC ou depuis son adhésion au programme, les animaux qui entrent dans le troupeau n'ont pas été nourris avec des aliments contenant de la ractopamine et les registres qui en attestent existent et sont disponibles pour les auditeurs sur demande.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	13	Le responsable AQC et le personnel de la ferme savent qu'ils doivent informer le coordonnateur provincial AQC dans un délai de 24 heures lors d'une introduction ou d'une introduction probable de ractopamine sur le site.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
					14	Le responsable AQC est au fait de ses responsabilités ou de celles de l'éleveur dans le cadre du programme PCCPER.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
					15A	Lors d'une validation complète, un examen du site et des registres de ce site a été effectué.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
					15B	Lors d'une validation partielle, un examen des registres de ce site a été effectué.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Programme canadien de certification des porcs exempts de ractopamine

SECTION IV : SOMMAIRE DE L'AUDIT

Ce qui suit est un résumé de l'audit effectué pour le site le

.....
JJ/MM/AA

OPTION 1 – ADHÉSION SANS ÉCART

OUI NON S/O

Ce site et/ou la moulange AQC (le cas échéant) a démontré qu'il respecte les exigences du PCCPER et peut demeurer inscrit au PCCPER.

Si la moulange AQC est située sur un autre site, cette moulange AQC détient un statut valide pour le PCCPER et le programme AQC.

OPTION 2 – ADHÉSION AVEC UN ÉCART MINEUR

OUI NON S/O

Les écarts aux exigences mentionnées précédemment et décrites ci-dessous ont été relevés au site et/ou à la moulange AQC (le cas échéant) au moment de l'audit :

.....
.....
Des actions correctives ont été prises pour corriger la situation **dans les 15 jours ouvrables** suivant la date de l'audit et une vérification a permis de constater que la situation a été corrigée. **Date à laquelle les actions correctives ont été complétées :**

.....
JJ/MM/AA

Le site et/ou la moulange AQC (le cas échéant) a corrigé les écarts relevés de façon efficace, a démontré qu'il satisfait aux exigences du PCCPER et peut demeurer inscrit au PCCPER.

Si la moulange AQC est située sur un autre site, cette moulange AQC détient un statut valide selon le PCCPER et le programme AQC.

OPTION 3 – ÉCART MAJEUR ENTRAÎNANT UNE NON-ADHÉSION

Les écarts mineurs n'ont pas été corrigés **dans les 15 jours ouvrables** suivant la date de l'audit.

OU

Il y a eu une introduction ou une introduction probable de ractopamine sur le site et/ou à la moulange AQC.

Le site et/ou la moulange AQC doit être retiré du PCCPER.

SECTION V : DÉCLARATION DU VALIDEUR ET DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

.....
NOM DU VALIDEUR (EN LETTRES MOULÉES)

Je confirme être le valideur et je coche cette case en guise de signature

.....
SIGNATURE DU VALIDEUR

.....
DATE DE L'AUDIT DU SITE

.....
NOM DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR (EN LETTRES MOULÉES)

Je confirme être le responsable AQC ou l'éleveur et je coche cette case en guise de signature

.....
SIGNATURE DU RESPONSABLE AQC OU DE L'ÉLEVEUR

.....
DATE DE SIGNATURE
JJ/MM/AA

L'annexe 5.1 et le rapport de validation AQC doivent être envoyés au coordonnateur provincial du programme AQC. Des copies de l'annexe 5.1 et du rapport de validation AQC seront conservées au site et par le valideur du programme AQC.